Bureau
d'audiences publiques
sur l'environnement
Québec

# Projet d'optimisation de la centrale hydroélectrique de Shipshaw à Saguenay par Rio Tinto Alcan inc.

**Dossier : 6211-03-080**

## Compte rendu de la période d'information et de consultation publiques du 26 mars au 10 mai 2008

La période d'information et de consultation publiques concernant le *Projet d'optimisation de la centrale hydroélectrique de Shipshaw à Saguenay* a pris fin le 10 mai 2008. Conformément au mandat qui lui a été confié le 13 mars 2008 et en vertu des articles 11 et 12 du *Règlement sur l'évaluation et l'examen des impacts sur l'environnement*, le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) a mis à la disposition du public pendant 45 jours, soit du 26 mars au 10 mai 2008, le dossier complet de la demande du certificat d'autorisation relative au projet.

# Le projet

## Justification et description

Dans le contexte d'un programme de réfection de ses ouvrages hydroélectriques qui vise, entre autres, à optimiser ses opérations et ses installations en fonction des nouvelles technologies, Rio Tinto Alcan inc. désire effectuer des travaux majeurs, sur des terrains lui appartenant, au complexe Chute-à-Caron/Shipshaw. Ce complexe est composé de deux centrales au fil de l'eau sur la rivière Saguenay, à environ 1,3 km au nord de la zone urbaine de l'arrondissement de Jonquière. La centrale de Chute-à-Caron est équipée de quatre groupes turbine-alternateur ayant une puissance installée de 224 MW alors que celle de Shipshaw en possède douze pour une puissance installée de 920 MW.

Différentes solutions ont été évaluées pour optimiser la production d'énergie au complexe Chute-à-Caron/Shipshaw. La variante retenue est la construction d'un nouveau groupe turbine-alternateur de 225 MW qui serait situé en rive droite de la rivière Saguenay, à environ 125 m de la centrale de Shipshaw. Les installations de production à la centrale de Chute-à-Caron seraient maintenues jusqu'à la fin de leur vie utile, possiblement encore une quinzaine d'années. Après la réalisation du projet, la centrale de Chute-à-Caron serait utilisée seulement en période de forte hydraulicité, notamment au printemps lorsque la capacité de production de la centrale de Shipshaw serait excédée.

Le nouvel aménagement comprendrait les principaux éléments suivants : un canal d'amenée, une prise d'eau avec vanne, une galerie d'amenée souterraine, une unité de production de 225 MW et son bâtiment, un poste électrique de départ, une connexion au réseau existant à 161 kV, un canal de fuite, de nouveaux chemins d'accès et des stationnements ainsi que l'utilisation du réservoir existant. Aucun nouveau barrage ou rehaussement du barrage existant n'est prévu. Le projet ne causerait donc pas d'inondation supplémentaire de territoire, mais entraînerait un changement dans le partage de l'eau entre la centrale de Chute-à-Caron et celle de Shipshaw, soit une réduction des débits dans le bras sud de la rivière Saguenay.

Rio Tinto Alcan inc. prévoit débuter les travaux à l'automne de 2008 et mettre en exploitation le nouveau groupe turbine-alternateur à la fin de 2012. Le montant nécessaire à la réalisation du projet a été estimé à 156 millions de dollars.

*(Extrait du communiqué émis le 26 mars 2008)*

# Les préoccupations soulevées

Les préoccupations recueillies pendant la période d'information et de consultation publiques proviennent d'informations colligées lors de la séance d'information.

- la localisation de la future prise d'eau par rapport à l'ancienne plage de Shipshaw ;
- l'utilisation des ponts d'Aluminium et Dubuc pour le transport lourd et hors norme par camion lors de la construction ;
- le maintien de la circulation sur le pont d'Aluminium pendant les travaux (notamment les motoneiges et les VTT) ;
- la remise en état du terrain de stationnement et la valorisation du secteur près du pont d'Aluminium à la fin du chantier (belvédère, arbres, gazon, etc.) ;
- la modification des niveaux d'eau en amont de la rivière Saguenay à la suite du projet ;
- le maintien de la politique favorisant l'attribution des contrats aux entreprises régionales à la suite de l'achat d'Alcan par Rio Tinto ;
- l'impact du projet sur le site patrimonial de la vieille croix de Shipshaw ;
- la remise en état de la chaussée après la fin des travaux à la suite du transport lourd.

# Les activités d'information et de communication

## Les centres de consultation

Tous les documents sur le projet ont été déposés dans les centres de documentation du BAPE ainsi que dans les centres de consultation suivants :

| Centre | Adresse |
|---|---|
| Bibliothèque municipale de Jonquière<br>Succursale Arvida | 2850, place Davis<br>Jonquière |
| Bibliothèque publique de Mashteuiatsh | 1723, rue Amishk<br>Mashteuiatsh |

## Le site Internet

Tous les documents reçus en version électronique, dont l'étude d'impact et son résumé, ont été déposés dans le site Internet du BAPE.

## La parution des avis publics par le promoteur

| Date | Quotidien | Hebdo régional |
|---|---|---|
| 29 mars 2008 | Le Soleil | |
| 29 mars 2008 | La Presse | |
| 29 mars 2008 | Le Quotidien | |
| 30 mars 2008 | | Le Réveil |
| 20 avril 2008 | | Le Réveil |

## Les communiqués de presse diffusés par le BAPE

| Date | Nombre d'envois | | Diffusion dans Internet |
|---|---|---|---|
| | Médias | Groupes, municipalités ou citoyens | |
| 26 mars 2008<br>Début de la période d'information et annonce de la séance d'information | Médias écrits et électroniques du Québec ainsi que les hebdos et les médias électroniques du Saguenay–Lac-Saint-Jean | 158 | Site du BAPE |
| 16 avril 2008<br>Rappel de la séance d'information aux médias | Médias écrits et électroniques du Québec ainsi que les hebdos et les médias électroniques du Saguenay–Lac-Saint-Jean | Ne s'applique pas | Ne s'applique pas |

## La séance d'information

| | |
|---|---|
| **Date** | Le mercredi 16 avril 2008 |
| **Lieu** | Salle Ouananiche de l'hôtel Holiday Inn Saguenay |
| **BAPE : Animation** | M. Jean-Sébastien Fillion, conseiller en communication |
| **Accueil et prise de notes** | M$^{me}$ Julie Olivier, conseillère en communication |
| **Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs** | M. Yves Rochon |
| **Promoteur** | MM. Mike Bruneau et Donald Dubé |
| **Assistance** | 10 personnes |
| **Durée** | 1 heure |

## Les relations de presse

Un journaliste ainsi qu'un photographe du journal *Le Quotidien* et un caméraman du réseau TQS étaient présents à la séance d'information.

## La revue de presse

Le début de la période d'information et de consultation publiques a fait l'objet d'une couverture par le journal *Le Quotidien*, de même que par le site Internet de la Société Radio-Canada. La séance d'information fut également annoncée au *Téléjournal* ainsi que sur les ondes de la radio de la Société Radio-Canada. Le lendemain, le journal *Le Quotidien* avait produit un article relatant les faits saillants de la séance d'information.

## La participation des autochtones

Une lettre du président du BAPE annonçant le début de la période d'information et de consultation publiques a été envoyée au chef du Conseil de bande des Montagnais du Lac-Saint-Jean. Par ailleurs, un centre de consultation a été ouvert sur le territoire de cette communauté, tel qu'il en est fait mention à la section *Les centres de consultation*.

Jean-Sébastien Fillion, conseiller en communication, chargé du dossier
En collaboration avec Julie Olivier, conseillère en communication
Québec, le 14 mai 2008